

NOS HONORAIRES

Une information claire et transparente

Certaines des prestations proposées par l'office ne sont pas soumises au tarif réglementé des notaires. Elles donnent lieu à des honoraires librement convenus avec le client, déterminés notamment en fonction de la nature de la prestation, de sa complexité et du temps nécessaire à sa réalisation. Afin de vous accompagner en toute transparence, nous vous présentons ci-dessous nos principaux honoraires de référence.

IMMOBILIER	PATRIMOINE & TRANSMISSION	DROIT DES SOCIÉTÉS	PRESTATIONS SPÉCIFIQUES
------------	---------------------------	--------------------	-------------------------

• IMMOBILIER

PRESTATION	HT	TTC
Rédaction d'un avant-contrat de vente	250 €	300 €
Avenant à un avant-contrat	150 €	180 €
Acte de substitution	150 €	180 €
Acte de dépôt non tarifé	150 €	180 €
Acte de dépôt dans le cadre d'un programme immobilier	Sur devis personnalisé	
Bail commercial	Sur devis personnalisé	
Bail professionnel	Sur devis personnalisé	
Cession de fonds de commerce, de fonds artisanal ou de clientèle	Sur devis personnalisé	

• PATRIMOINE & TRANSMISSION

PRESTATION	HT	TTC
Consultation juridique ne donnant pas lieu à l'établissement d'un acte	Sur devis personnalisé	
Étude patrimoniale personnalisée	Sur devis personnalisé	
Conseil rédactionnel pour testament olographe*	125 €	150 €
Convention de quasi-usufruit	1 250 €	1 500 €

**Hors coût d'enregistrement au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés.*

• DROIT DES SOCIÉTÉS

PRESTATION	HT	TTC
Secrétariat juridique en droit des sociétés	Sur devis personnalisé	
Modification des statuts d'une société (hors formalités)	1 250 €	1 500 €
Rédaction d'une délibération de société	100 €	120 €
Formalités au greffe effectuées par l'office	416,67 €	500 €

• PRESTATIONS SPÉCIFIQUES

PRESTATION	HT	TTC
Procuration (<i>applicable à tous les dossiers</i>)	60 €	72 €
Déplacement dans le cadre d'un inventaire	Sur devis personnalisé	
Certification de signature avec sceau, en vue d'une apostille, pour un document destiné à l'étranger	Sur devis personnalisé	

• NOTRE APPROCHE

CLARTÉ

Nous vous informons, dès que cela est possible, du coût prévisible de notre intervention.

PERSONNALISATION

Chaque dossier fait l'objet d'une appréciation au regard de sa nature, de ses particularités et de vos objectifs.

TRANSPARENCE

Lorsque votre dossier nécessite une analyse particulière ou des recherches approfondies, nous pouvons vous proposer un devis personnalisé préalablement à notre intervention.

À SAVOIR

Les honoraires présentés correspondent aux situations courantes. En présence de particularités juridiques, fiscales ou patrimoniales, ou lorsque le dossier nécessite un travail d'analyse et de recherches approfondies, les honoraires peuvent être adaptés afin de tenir compte du temps et de la technicité nécessaires au traitement du dossier.

Dans cette hypothèse, un devis ou une estimation personnalisée vous sera proposé, dans la mesure du possible, préalablement à la réalisation de la prestation.

Les montants sont indiqués hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), sur la base du taux de TVA en vigueur.